# COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES DES ÉTATS MEMBRES DE LA

#### COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

### Confidentiel

Projet

158e SEANCE DU

COMITE DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES

DES ETATS MEMBRES DE LA

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

Bâle, le mardi 8 septembre 1981 à 10 heures

## Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 157e séance.
- II. Echange de vues sur le fonctionnement de la concertation intracommunautaire et sur l'évolution monétaire dans les pays de la CEE:
  - Présentation par M. Heyvaert du rapport concernant l'évolution des marchés des changes des pays participant à la concertation au cours des mois de juillet et d'août et des premiers jours de septembre 1981;
  - Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE;
  - Série statistiques mensuelles(1).
- III. Adoption de la version du Rapport spécial sur les politiques d'endettement extérieur des pays de la CEE, qui a été préparée pour la transmission au Comité monétaire(2).
- IV. Echange de vues sur les points à l'ordre du jour des réunions internationales à Washington.
  - V. Autres questions relevant de la compétence du Comité:
    - Adoption formelle du "Base Rate" comme le taux de la Bank of England à utiliser en conformité avec les articles 8 et 19 de l'Accord du 13 mars 1979 sur le SME(3).

#### (éventuellement)

- Echange de vues sur les arrangements possibles pour des consultations entre les Gouverneurs dans le cas de changements des cours-pivots au sein du SME(4).
- Echange de vues sur la fixation des quotes-parts futures de l'Espagne et du Portugal dans le système de soutien monétaire à court terme(4).
- VI. Date et lieu de la prochaine séance.

<sup>1)</sup> Comme d'habitude, la série mensuelle de statistiques sera prête à l'arrivée des Gouverneurs à Bâle.

<sup>2)</sup> Le Secrétariat a transmis le 11 août cette version révisée et, afin de faciliter l'adoption formelle, il a invité les Gouverneurs à lui communiquer leur accord ou leurs remarques d'ici le 1er septembre.

<sup>3)</sup> Cf. lettre en date du 12 août 1981 adressée par la Bank of England aux Gouverneurs.

<sup>4)</sup> Ces questions seront examinées par le Comité des Suppléants et le Président de ce Comité pourra faire rapport aux Gouverneurs en séance.